

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1031>



- Décret n° 2020-684 du 5 juin 2020 relatif aux modalités de délivrance du brevet de technicien supérieur en raison de l'épidémie de covid-19

NOUVEAU

Date de mise en ligne : samedi 5 juin 2020

- Examens | Concours - Certifications - Examens -

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0138 du 6 Juin 2020